

Ce n'est pas parce qu'on est jeune qu'on doit tout accepter !

Si on nous affuble d'un « *statut Jeunes* », c'est le plus souvent pour nous isoler et empêcher de voir que nous vivons la même exploitation que les autres . . . si ce n'est que nous sommes, bien souvent, au premier rang ! Ainsi de la précarisation et de la volonté de nous faire accepter n'importe quoi.

La Précarisation de nos vies, nous connaissons !

- > Quand nous sommes obligés de vivre chez nos parents, chez des copain(e)s ou même à la rue parce que sans emploi fixe, on nous refuse l'accès à un appartement . . .
- > Quand sous prétexte de « *manque d'expérience* » ou d' « *aide à l'emploi* », on ne nous propose que des emplois précaires, non-qualifiés et sous-rémunérés, notamment dans la « *restauration rapide* » et autres services sans avenir !
- > Quand on est passé par la *discrimination raciale* (noms, couleurs ...) jusqu'à la *discrimination spatiale* (adresse à Vaulx en Velin), pour nous écarter de l'emploi, et même simplement ne pas répondre à nos demandes!

La Précarisation, nous savons qu'elle est la conséquence de choix !

↳ Pour mieux obliger « ceux qui travaillent » à accepter les exigences de « ceux qui font travailler » en renonçant, le plus tôt possible, à nos propres droits et exigences. Il y a des années que le Patronat souhaitait un « volant de chômage pour réduire les prétentions des salariés » (par exemple : Code du Travail, Conventions Collectives, ensemble de la Protection Sociale . . .).

↳ Jeunes, nous en savons quelque chose avec tous ces plans et contrats qu'on nous a imposés et qu'on continue de nous imposer depuis tant d'années, et qui, sous des noms différents (du T U C , du CPE ou des Emplois-Jeunes au Contrats d'Autonomie ...) ont justement la même réalité d'être « *sans avenir* » !

↳ Nous savons que cette organisation sert les appétits d'exploitation des entreprises plus que notre avenir, et qu'il s'y ajoute ceux de bureaux, sociétés, boîtes d'insertion et intérim qui **font leurs profits avec nos précarités !** Ainsi de la Société privée de placement **INGEUS** qui, dans le Rhône, encadre la gestion des « Contrats d'Autonomie », mesure-phare du « Plan Espoir Banlieue » concocté par Fadéla AMARA...tout en procurant de confortables profits à ses actionnaires en puisant dans l'argent public de nos impôts. (voir page suivante)



Permanences du collectif de Vaulx-Décines-Meyzieu

Lundi et Jeudi : de 9h15 à 11h30 devant Pôle Emploi de Vaulx-en-Velin, **Lundi et jeudi** : de 9h15 à 11h15 devant Pôle Emploi de Meyzieu.

Samedi : de 9h à 12h au local : 9 place Guy Môquet (Mas du Taureau) à Vaulx-en-Velin

Tel /répond: 04 37 45 09 93. mail : collectifvaudais@sfr.fr



PERMANENCES SYNDICALES

Union Locale CGT 1-2-4 31 rue Quivogne 69002 LYON

Tous les jeudis de 14h à 17h30

Deux jeudis par mois, présence d'un syndicaliste Cgt de Pôle emploi, pendant la permanence de notre syndicat, à l'UL 1-2-4. Vous pourrez être conseillés sur votre dossier. Droits, voies de recours.

Tél syndicat cgt-pep : 06 30 01 91 79 - Email : pepsy.cgt69@wanadoo.fr